



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation du master



Expertise internationale

de l'Université Paris 1
Panthéon-Sorbonne

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib

Evaluation des diplômes

Masters – Vague D

Académie : Paris

Etablissement déposant : Université Paris 1 – Panthéon-Sorbonne

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Expertise internationale

Domaine : Sciences humaines et sociales (SHS)

Demande n° S3MA140006083

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :
Université Paris 1 sauf le parcours *Formation en alternance* (CFA SUP 2000, Saint-Maurice 94410).
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

Cette formation vise à former des cadres pour les métiers liés aux relations internationales. En termes de connaissances, le choix est fait d'offrir une formation généraliste afin de proposer des diplômés aptes à exercer des métiers par nature très plastiques. Cette formation se veut pluridisciplinaire : histoire, droit, économie, gestion, sciences politiques, géographie, et ce, même si la mention est placée dans le cadre des formations de l'UFR d'histoire. Enfin, elle fait intervenir une part importante de professionnels qui complètent les enseignements de l'équipe pédagogique de Paris 1. Ainsi, elle vise une synergie entre disciplines classiques (droit, histoire, économie, sciences politiques, gestion,...) complétée par des compétences professionnelles des plus spécifiques (marketing, action humanitaire, tourisme, médias).

La mention est construite autour d'une seule spécialité, elle-même ouverte sur trois parcours : master classique, parcours *Magistère* (sur trois ans, qui commence donc en L3 et suit le master sur les deuxième et troisième années), parcours *Formation en alternance* (uniquement en M2). Si leur objectif professionnel est commun, la pluralité des parcours permet aux étudiants de se construire une formation plus adaptée à leurs exigences. Au niveau de la mention, il existe des enseignements communs portés par la spécialité « classique » et que tous les étudiants doivent suivre, auxquels s'ajoutent des enseignements complémentaires pour les parcours. Pour les étudiants suivant la spécialité classique et le parcours *Magistère*, deux options s'offrent à eux en semestre 2 (S2) et semestre 3 (S3) : *Affaires politiques et culturelles* et *Affaires économiques*. Les étudiants suivant le parcours *Formation en alternance* doivent suivre les deux options à partir du S3.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Les changements apportés à cette mention, procèdent des évolutions qu'a connues la formation depuis 2005, que ce soit dans la définition de ses objectifs pédagogiques ou dans ses partenariats.

L'héritage de cette formation remonte à la création d'un magistère *Relations internationales et action à l'étranger* en 1985. Ce magistère a été inséré dans un cursus master dès 2005 et continue à conserver une lisibilité propre, y compris dans le présent projet.

Le projet initial était fondé sur une co-habilitation entre l'Université Paris 1 et celle de Cergy-Pontoise (master pluridisciplinaire mention *Etudes européennes et relations internationales* - EERI). Or, le bilan du plan en cours fait ressortir un éloignement des deux universités, en termes de flux d'étudiants et de collaboration dans les formations. Le présent dossier abandonne donc cette co-habilitation.

Ainsi, cela débouche sur l'ouverture à l'Université Paris 1 et dans le département d'histoire d'une nouvelle mention baptisée *Expertise internationale* qui reprend l'héritage du magistère et du master précédent.

La formation repose sur de très fortes mutualisations internes entre ses différents parcours, ainsi que sur un certain nombre d'enseignements assurés, pour certains parcours, dans le cadre de partenariats avec d'autres établissements (par exemple le Centre d'Etudes Supérieures de la Marine Nationale). L'existence de l'enseignement commun implique une mutualisation importante des enseignements entre les parcours. De même, au niveau des enseignements spécifiques, la spécialité et les parcours permettent aux étudiants de « piocher » dans un vivier important de cours communs. En conséquence, sur le fond, la distinction entre les trois formations n'apparaît pas : leur logique est différente quant à leur rapport au monde professionnel, mais la spécificité scientifique n'est pas lisible.

L'organisation pédagogique est ambitieuse, avec des volumes horaires importants consacrés aux éléments essentiels de la formation et à la formation en langues vivantes. On note la présence d'une formation par alternance, rare dans ce secteur.

Le volume horaire semble être considérable :

- Pour la spécialité : 470 heures en M1, 210 heures en M2. Il s'agit des enseignements communs que tous les étudiants de la mention doivent suivre.
- Pour le parcours *Magistère* : 453 heures en M1 (416 si on fait le total à partir de la maquette) et 273 heures en M2. Si cela s'ajoute aux enseignements communs de la spécialité (cf. point précédent), le nombre d'heures par étudiant devient considérable (923 heures en M1, 483 heures en M2 avec des heures complémentaires affectés au stage et au mémoire). Le dossier mériterait d'être plus explicite sur ce point car un tel nombre d'heure s'avère hors norme, y compris dans une filière professionnalisante. Si l'organisation de la mutualisation est différente, la présentation du dossier et l'intitulé des unités d'enseignement (UE) ne permettent pas de comprendre l'organisation pédagogique,
- Pour le parcours *Formation en alternance* en M2 : 400 heures. Comme précédemment, la même question se pose, avec une formation par alternance incluant tout de même 610 heures d'enseignement.

Une autre lecture du dossier serait que les cours présents dans les différents UE présentées dans les parcours seraient à considérer comme un « pot commun » entre les trois parcours dans lequel les enseignants et les étudiants viendraient « piocher » pour établir le profil de leur formation. Ce manque de lisibilité du dossier empêche de donner une évaluation ferme sur ce point.

En termes de compétences additionnelles, la mention offre un dispositif important d'apprentissage des langues vivantes. Les étudiants ont un apprentissage imposé de l'anglais, et un choix d'une deuxième langue vivante. Dans le parcours *Magistère*, une troisième langue en option peut être choisie également. Ces formations n'ouvrent pas cependant au passage d'une certification nationale ou internationale. En revanche, aucun enseignement spécifique ne semble avoir été prévu pour l'apprentissage des outils informatiques et autres supports techniques.

Les pré-requis pour l'entrée dans la mention sont une L3 et/ou un M1 d'économie et gestion, droit, histoire, communication, journalisme, IEP, LEA. Le recrutement se veut donc pluridisciplinaire et concerne essentiellement des étudiants en formation initiale. La formation est cependant extrêmement sélective (1 000 demandes par an pour une centaine d'inscrits sur l'ensemble du master).

Le domaine des relations internationales est traditionnellement très présent à l'Université Paris 1. Un master recherche en relations internationales existe au sein du département d'histoire, ainsi qu'un autre dans l'UFR de Sciences politiques. L'originalité de la mention *Expertise internationale* vient de son orientation professionnalisante qui tranche avec les deux formations en recherche. Cette originalité est encore renforcée par le parcours *Formation en alternance* en M2. Enfin, la tradition du *Magistère* RIAE sur laquelle s'appuie cette mention lui donne une lisibilité dans l'environnement universitaire et professionnel qui participe également à sa légitimité. La mention est donc originale et sans équivalent. Son ancrage ancien dans les domaines qu'elle couvre lui assure un positionnement singulier et reconnu.

Bien qu'elle ne vise pas les débouchés professionnels liés à la recherche, la mention s'appuie sur les unités de recherche de l'Université Paris 1 (Identités, Relations Internationales et Civilisation de l'Europe - UMR, de Paris 1 et de Paris 4 pour l'apport le plus important, ainsi que six laboratoires complémentaires pour l'ensemble des matières enseignées).

La finalité professionnalisante de la formation et la nécessité pour les étudiants d'accomplir au moins deux stages dans leur parcours impose une collaboration étroite avec les milieux socioprofessionnels. La partie du dossier sur la formation en alternance donne la liste des entreprises et des institutions accueillant les étudiants en stage.

Deux conventions ont été signées par les responsables de la mention et deux établissements qui s'appuient sur elle pour créer deux parcours de formation continue : l'ENA (pour un M2 destiné aux élèves du cycle international de perfectionnement) ; le DCI (Défense Conseil International) pour la formation de lieutenants colonels étrangers. Ces conventions très récentes ne donnent pas lieu à des développements qui puissent être évaluables. Dans le cadre de la formation à l'intérieur de la mention, un partenariat a été signé avec le Centre d'Etudes Supérieures de la Marine qui débouche sur l'organisation d'un séminaire spécifique pour le parcours *Magistère*.

Paradoxalement pour une formation en relations internationales, l'inscription internationale de la mention est limitée. Le dossier fait part de conventions avec la Turquie, l'Indonésie, la Norvège, la Russie, et des programmes d'échange ERASMUS, mais il reste très évasif sur l'apport de ces échanges et cet aspect ne semble pas devoir être amélioré.

Pour l'ensemble des parcours, la spécialité a connu un accroissement important des dossiers de candidature au cours des cinq dernières années (252 candidatures pour 22 places en M2 en 2010/2011, 353 pour le magistère en 2011/2012, 120 pour la formation en alternance en 2011/2012, ce qui équivaut pour la plupart à un quasi-doublement du nombre de dossiers). L'attractivité de la formation est donc importante et correspond bien à une demande de formation actuelle. Ceci renforce le caractère sélectif de la formation qui ne dépasse pas la vingtaine d'étudiants par parcours.

Le recrutement de la spécialité comme de la mention se fait essentiellement à l'échelle parisienne. Sur la période 2007-2012, les trois-quarts des 52 étudiants venaient d'universités parisiennes ou de la proche couronne, le reste essentiellement de province et cinq de l'étranger. De même, la plupart des étudiants intégrant le M1 poursuivent dans le M2 correspondant, le recrutement extérieur au niveau du M2 étant lui-même assez faible.

Cette caractéristique se retrouve au niveau du parcours *Magistère*, avec une proportion un peu moins importante des étudiants d'origine parisienne. Il se retrouve aussi au niveau du parcours en alternance en M2. Ce dernier d'ailleurs consolide son recrutement au sein du M1 classique ou *Magistère*.

Concernant le parcours *Formation en alternance*, au regard du succès rencontré par ce dispositif, l'ouverture d'un deuxième groupe de M2 ou une extension du parcours au M1 est envisagée. La question n'était pas encore tranchée au moment de la rédaction du dossier.

Les taux de réussite sont très élevés : 100 % en M1 et en M2 pour la spécialité et pour le *Magistère* (sauf en 2011/2012, 96 %). Ce taux s'explique probablement par le niveau de la sélection à l'entrée de la formation, mais pourrait poser question si le taux d'insertion professionnelle ne suivait pas une telle tendance.

Le devenir des diplômés a fait l'objet d'une enquête en 2011, elle-même relayée par l'embauche d'un chargé de mission développement dont une des compétences est le suivi des étudiants. Le taux de réponse à l'enquête, sur 932 diplômés, est de 64,50 %. Les taux d'insertion professionnelle tournent en général autour de 80 % pour la spécialité, sauf pour l'année 2010/2011 qui a vu une chute sensible (50 % pour la spécialité). Avec un niveau légèrement inférieur, l'évolution est sensiblement identique pour le parcours *Magistère* et le parcours *Formation en alternance*. Sur les résultats de cette enquête, la mention remplit sa mission en proposant un emploi à l'issue de la formation. Le dossier fournit plusieurs graphiques indiquant les secteurs d'activité concernés par les embauches des diplômés selon les parcours. Une nouvelle fois, la mention tient ses objectifs en ciblant les secteurs du commerce, du marketing, du consulting, du développement et des finances. Cependant, le dossier ne précise pas le niveau de ces emplois et donc, l'adéquation avec la formation.

L'équipe pédagogique se compose d'intervenants aussi bien pour la spécialité que pour les deux parcours : une vingtaine d'intervenants de l'Université Paris 1, et une dizaine d'intervenants extérieurs. Pour les enseignants-chercheurs, ils appartiennent tous à une équipe de recherche parisienne et pour les professionnels, à des établissements essentiellement parisiens. Selon les tableaux indicateurs, le nombre d'intervenants professionnels est important : autour de 50 % en M2 et même de 71 % dans la spécialité classique. Ceci est cohérent avec la logique professionnalisante de la formation.

La formation a fait l'objet d'une pratique innovante en éditant un portefeuille de compétences en 2011/2012 qui fait suite à la rédaction du supplément du diplôme. Ceci donne une lisibilité plus nette du contenu de la formation et compétences attendues des diplômés.

Par ailleurs, a été institué un conseil de perfectionnement qui se réunit une fois par an, au début du second semestre. Il permet la rencontre du corps enseignant avec les représentants étudiants et aborde les questions pédagogiques. Le parcours *Magistère* ajoute à ce cadre un tuteur pour la rédaction du mémoire. Le parcours *Formation en alternance* se plie aux contraintes réglementaires de la formation : organisation de réunions pédagogiques deux fois par an (rentrée et début du second semestre). Chaque apprenti bénéficie d'un maître d'apprentissage dans l'entreprise et d'un maître de stage dans son lieu de formation.

L'évaluation des enseignements par les étudiants n'existe pas encore, mais est annoncée comme une des prochaines mesures à être prise pour le pilotage pédagogique de la mention.

Les précédentes recommandations de l'AERES ont été prises en compte par le renforcement des enseignements en Droit, économie, gestion ; ce qui a abouti à l'ouverture des deux options en semestre 2 et semestre 3.

- Points forts :
 - Une formation généraliste et pluridisciplinaire de qualité.
 - La richesse du réseau de partenaires académiques et socioprofessionnels et la politique de stage qui y est associée.
 - L'attractivité de la formation et les bons taux de réussite.
 - L'accent mis sur l'apprentissage des langues.
- Points faibles :
 - Une formation qui n'a pas développé une implication plus importante dans les rapports avec l'étranger : partenariats universitaires internationaux, cohabilitations, échanges d'enseignants et d'étudiants, ...
 - La complexité de l'organisation de la spécialité unique et de ses parcours.

Recommandations pour l'établissement

Il est recommandé de poursuivre dans cette voie professionnalisante. Pour améliorer la lisibilité de l'offre de formation, il pourrait être judicieux de faire de ses parcours des spécialités distinctes. Il serait également pertinent de développer des partenariats à l'international et d'adopter une stratégie qui engage enseignants et étudiants à pratiquer des échanges. Il serait souhaitable surtout que cette ambition soit valorisée dans le cadre des études (crédits, formations obligatoires,...)

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Positionnement de la mention dans l'environnement scientifique et socio-économique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : A+
- Pilotage de la mention (A+, A, B, C) : A

Relations internationales et actions à l'étranger

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Université Paris 1 sauf le parcours *Formation en alternance* (CFA SUP 2000, Saint-Maurice 94410).

Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité étant unique dans la mention, ses objectifs sont similaires à ceux de la mention. Il s'agit d'une formation à but professionnalisant visant à donner une connaissance généraliste permettant d'aborder les enjeux contemporains des relations internationales. Elle vise essentiellement à former des cadres. Le dossier insiste particulièrement sur cet aspect « généraliste », à savoir un profil de métier visé très évolutif dans le temps et nécessitant des individus capables de s'adapter et de se reconvertir et devant pour cela posséder un panel large de compétences pointues.

L'aspect pluridisciplinaire de la formation est également mis en avant (histoire, droit, économie, gestion, sciences politiques, géographies), même si la mention est placée dans le cadre des formations de l'UFR d'histoire.

La spécialité vise donc à fournir des compétences générales appelant progressivement à se spécialiser selon le projet professionnel. Les étudiants effectuent un début de spécialisation par aires régionales, sont sensibilisés à l'interculturel et reçoivent une formation technique en matière de présentation de projets internationaux (oral et écrit).

Cette spécialité se décompose cependant en trois parcours dotés d'objectifs propres :

- Parcours « normal » : le suivi du master.
- Parcours *Magistère Relations internationales et action à l'étranger*. Ce parcours associe un magistère commencé en L3 et associé à la spécialité sur les deux années de master. Une partie des cours sont communs, mais ce parcours propose des formations spécifiques, notamment concernant le mémoire professionnel.
- Parcours *Formation en alternance* qui est proposé aux étudiants à partir du M2 et permet, *via* l'alternance, une meilleure insertion dans les différents métiers.

Ces parcours mêlent tronc commun et spécificité dans une relative complémentarité et donnent un intérêt particulier à cette formation.

Les parcours sont pensées en termes de progression d'apprentissage, du général au plus précis. Ainsi, dans le parcours relevant du *Magistère*, la première année, équivalente à une L3, est celle d'une remise à niveau sur les enjeux économiques, géopolitiques et historiques. Dans le parcours classique, cette mise à niveau se fait au niveau du premier semestre du master.

La spécialité porte un enseignement commun dont le contenu est en accord avec les objectifs pédagogiques énoncés plus haut, avec un accent très marqué en droit, gestion et sciences économiques. Les parcours proposent des formations complémentaires, dont l'organisation pédagogique n'est pas très clairement exposée dans le dossier (cf. supra).

A noter également l'existence de deux options sur le S2 et le S3, proposées aux parcours classique et magistère qui permettent un début de spécialisation : *Affaires politiques et culturelles* et *Affaires économiques*.

La mise en stage des étudiants est au cœur de la formation. Pour la spécialité simple, un stage est attendu en S2, avec un rapport crédité de quatre ECTS. Un second stage, plus long (trois mois) est attendu au S4 et son rapport couvre l'ensemble des crédits du semestre (30 ECTS). Dans le parcours du magistère, les étudiants suivent les mêmes stages, mais les crédits sont différents en raison de l'importance accordée au mémoire de fin d'étude. Dans ce parcours s'ajoute un stage entre la L3 et le M1, mais qui n'est pas pris en compte dans la maquette. Enfin, dans le parcours en alternance, le stage est implicite et le mémoire est crédité de près des deux-tiers des ECTS du semestre (18 ECTS).

- Appréciation :

Cette spécialité professionnalisante est dotée de parcours complémentaires et permet divers modes d'accès aux métiers liés aux relations internationales. Cette formation est donc ambitieuse, elle s'appuie sur un héritage ancien et dispose ainsi d'une bonne lisibilité. Ceci explique le bon niveau d'insertion professionnelle dont témoigne la spécialité.

- Points forts :

- La pluralité et la complémentarité des parcours.
- La richesse des réseaux académiques et professionnels.
- L'attractivité de la formation et la bonne insertion professionnelle.

- Points faibles :

- Le suivi pédagogique est insuffisant, en dehors du parcours *Formation en alternance*.
- Des relations internationales encore faibles.
- Un adossement à la recherche insuffisamment marqué.

Recommandations pour l'établissement

Le suivi pédagogique des étudiants devrait être développé.

Les partenariats et échanges internationaux mériteraient d'être davantage soutenus, s'agissant d'une offre de formation dont l'objet même relève des questions internationales.

Enfin, il conviendrait de mieux prendre en compte les liens entre la formation et la recherche.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : A+
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : A



Observations de l'établissement

SERVICE DES FORMATIONS
ET DE LA PEDAGOGIE

12, PLACE DU PANTHEON
75231 PARIS CEDEX 05

TEL : 01 44 07 80 46
FAX : 01 44 07 80 52

spes@univ-paris1.fr
racspes@univ-paris1.fr

Paris, le 22 juillet 2013

Monsieur Jean-Marc GEIB
Directeur de la Section des Formations
et des Diplômes AERES
20, rue Vivienne
75002 - PARIS


Objet : Evaluation des masters

Monsieur le Directeur,

L'Université Paris 1 n'a pas apporté de réponse aux évaluations de l'offre des masters pour la mention suivante :

- 6083– Expertise internationale

En vous remerciant au nom de l'établissement que je représente pour le travail que vos experts ont effectué, je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, en l'expression de ma considération distinguée.


Philippe BOUTRY
Président

UNIVERSITÉ PARIS 1
PANTHÉON - SORBONNE